



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 1 ^{er} juin 2023	Heure de départ 16 h		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp. : 33°C)	Ventoux : 10 km/h (Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification Ø	Inscriptions totales 68/71	
Total des paris mutuels	\$214,170			
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Rourke, Katelynn
--------------------------------------	-------------------------------------	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Les protocoles relatifs aux conditions météorologiques extrêmes de Niveau 1 sont en vigueur aujourd'hui.
- Les juges ont opéré un retrait hâtif (transportation) du cheval, "AMIGO MIO", de la Course 3.
- Les juges ont opéré un retrait hâtif (météo) des chevaux, "SEE YOU MEN" de la Course 5, et "NC ROCKABYE" de la Course 7.

Remarque : Une réunion au paddock aura lieu le dimanche 4 juin à 17h30 pour discuter des règles qui entreront en vigueur le 5 juin concernant les rapports de stabulation des entraîneurs, les tests dans les courses de qualification, ainsi que les nouvelles dispositions en matière de stimulation et diverses autres questions.

Courses :

- Samuel Fillion a été autorisé à se retirer d'une course.
1. **Enquête** du départ du #4, "BEAUMONT KELLY", (Jimmy Gagnon), qui a fait un bris d'allure avant le départ.
Il n'a pas subi de bris d'équipement et avait déjà dépassé le poteau de remboursement lorsque le juge au départ a relâché le peloton.
Il est également réputé avoir pris un bon départ et se qualifie pour les bris d'allure dans des courses consécutives sur une piste rapide.
L'entraîneur en a été averti.
Rien d'autre à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/f3WJ9OcuqFQ>
Le #1, "BBC SPORTSBOY", (Marc Belanger), a subi un bris d'équipement (fer) après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé.
 2. Le #6, "BEST HONEY HANOVER", (Pascal Berube), a subi un bris d'équipement (fer) au poteau de ¼ de mille.
Il a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
 3. Rien à signaler.
 4. Le départ a été retardé à cause du #9, "MOONLIGHTBOY", (Samuel Fillion), qui a perdu un fer lors de la parade préalable à la course.
Rien d'autre à signaler.
 5. Comme il n'y a eu que 4 chevaux partants le montant que l'on avait reçu pour la 5^e position a été retenu par l'Association (règle de la CAJO 18.02).
Examen de la performance du #4, "DONATOVER", (Stephane Brosseau), qui a subi un bris d'allure avant le poteau du ¾ de mille.
Lors du bris d'allure, le #4 a provoqué une obstruction au vainqueur de la course, le #5, "BLACK TIE BASH", (Robert Shepherd).
Aucun placement n'est requis.
Rien d'autre à signaler.
 6. Le #9, "DE CHAIRMAN", (William Roy), a subi un bris d'équipement (fer) au début du dernier droit et a terminé la course avec de l'équipement brisé.
Rien d'autre à signaler.
 7. Rien à signaler.
 8. Le #2, "STONEBRIDGE HERMES", (Jacques Beaudoin), a terminé la course distancé et doit se qualifier pour la performance.

L'entraîneur en a été avisé.

Le #2 a été examiné après la course par le vétérinaire de la CAJO, le Dr M. Rocheleau, et inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme (14 jours) (maladie).

Rien d'autre à signaler.

9. Le conducteur du #2, "SHADOW MARGEAUX", (Jimmy Gagnon), prendra part à un examen au sujet de la règle 22.19 de la CAJO (pieds dans les étriers).

Rien d'autre à signaler.

Réclamations :

Aucune